

Montréal, le 23 octobre 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

À tous les participants

OBJET : Demande d'Enbridge Gaz Québec relative à la création d'un tarif d'injection de gaz de source renouvelable (GSR) et à l'approbation des principes et méthodes applicables

Dossier Régie de l'énergie : R-4342-2026

La Régie fait suite à la correspondance d'EGQ déposée le 22 octobre 2026 (pièce B-0013), par laquelle EGQ mentionne ne plus être disponible pour les dates initialement fixées pour la tenue de l'audience, soit du 27 au 29 janvier 2027. EGQ propose de tenir l'audience durant la période du 8 au 11 février 2027.

La Régie demande aux intervenants de déposer leurs commentaires concernant la période proposée par EGQ au plus tard le 28 octobre 2026 à 12h.

Veuillez agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

JS/II